

Chers parents,

Le Mardi 12 Novembre 2019 s'est tenu le 1^{er} Conseil d'école. En voici la restitution :

Présents

Enseignantes :

Mme FERRE
MME BASIRE
MME MILLION
MME NAVARRO
MME JARNO

Parents d'élèves :

Magali GARNIER
Laëtitia MOURCELY
Charlène TESSON
Alexia DALBIN
Cindy SARTRES
Solène DESBREE
Aurélie FAUROUX CARRIÉ

Représentants de la Maire:

Monsieur FEUILLERAT, *4ème adjoint, enfance, jeunesse, vie scolaire* et Monsieur ROUX, *7e adjoint SPORT, ÉQUIPEMENTS, ET BÂTIMENTS PUBLICS*

Excusés : Représentant ALAE

NOS INTERROGATIONS :

1/ Avec la nouvelle loi qui impose la scolarisation des enfants de 3 ans, de nouveaux élèves intégreront-ils l'école en cours d'année ?

Réponse : Comme auparavant, les enfants qui auront 3 ans dans l'année civile en cours seront accueillis à la rentrée de septembre de l'année civile en cours. Pour la Mairie de l'Union, l'entrée se fera en septembre. A noter que la propreté n'est plus rendue obligatoire de par la loi.

(Exemple: un enfant qui aura 3 ans en janvier 2020 fera sa rentrée à l'école septembre 2020, un enfant qui à trois ans en novembre 2020 fera sa rentrée en septembre 2020).

2/ Par souci de sécurité, est-il possible de rendre l'école plus visible dans la rue ? Potelets de couleur, fresque sur le mur ...

Réponse : À notre demande, des poteaux de couleurs ont été installés qui sont malheureusement inefficaces car non visibles en amont. Il n'est pas prévu par Toulouse Métropole d'en mettre plus à ce stade, pour autant la mairie de l'Union s'engage à faire la demande de mobiliers de couleur en sus.

Un crayon de couleur et une pancarte vont être installés. En fait c'est un totem identifiant l'école qui va être installée (type crayon de couleur pour les écoles de Toulouse).



- Malgré les relances de la mairie à Toulouse Métropole et à Tisséo pour revoir les ralentisseurs qui ne sont pas assez importants, cette demande reste sans réponse. L'APEIU va relancer Toulouse Métropole pour relancer l'instruction.

Une demande de fresque a été demandée à la MJC sur le mur de l'école. Les démarches pour ce projet sont en cours.

- Les incivilités (stationnement sur passage piétons, sur place PMR (Personne à Mobilité Réduite et zébra bus...)) et comportements dangereux aux abords de l'école posent des problèmes de sécurité. La question de verbaliser ces comportements a été posée, tout comme la présence d'agents pour sécuriser les passages piétons. En complément, il a été demandé à la mairie de l'union de lancer une campagne de comptages au droit de l'école pour enregistrer le nombre de véhicules en passage et leurs vitesses (éléments nécessaires pour défendre des aménagements de sécurité complémentaires).

3/ De nombreux parents déposent leurs enfants en vélo, est-il possible d'installer un rack vélo ?

Réponse : Un rack pouvant comporter 6 vélos a été installé aux vacances de Toussaint.

4/ Certains arbres de la cour paraissent en mauvaise santé, est-il possible de rapidement les remplacer afin d'espérer un maximum d'ombre pour cet été ?

Réponse : Ils sont suivis de près par le service technique.

5/ Au vu de la chaleur dans les classes en haute saison, l'installation de ventilateurs plafonniers est-elle envisageable ?

Réponse : Des stores à lames orientables ont été installés à l'extérieur des classes. Le confort visuel a été amélioré mais cela n'a pas réglé le problème de la chaleur lors des périodes estivales. Il fait toujours 28°C lors de ces périodes, et il n'est pas possible d'aérer le bâtiment la nuit.

Des climatiseurs sont demandés pour un fonctionnement ponctuel, rafraîchissement des classes avant l'arrivée des enfants, durant les récréations et durant le temps du midi.

La mairie ayant déjà investis 3,2 millions d'euros pour la rénovation énergétique des établissements scolaires et l'état réduisant ses subventions d'un million d'euros, cette demande n'a pas été suivie favorablement.

-Les menuiseries des classes de Mme NAVARRO et Mme BASIRE ont été changées récemment, le corps enseignants déplore la non fonctionnalité de celles-ci. Il n'est pas possible de les ouvrir lorsque les enfants sont présents (ouverture à hauteur de tête). En complément, sur les investissements communaux, Mme FERRE précise que les nouveaux rideaux fournis pour le dortoir conviennent parfaitement.

6/ Afin de pouvoir respecter au plus près le rythme des enfants, pourrait-on étudier l'augmentation du nombre d'heures des contrats des animateurs afin qu'ils puissent surveiller une sieste/temps calme dans la bibliothèque ?

Certains parents ne souhaitent pas que l'on impose une sieste à leurs enfants, est-il possible de le prendre en compte ?

Réponse : Les animateurs ne peuvent travailler durant le temps scolaires.

Les petits sont mis systématiquement à la sieste, et s'ils ne dorment pas, le corps enseignant estime que ce repos est nécessaire. En cas de désaccord, les parents sont invités à en parler avec l'enseignante.

Pas de solutions trouvées pour les moyens qui ont encore besoin de sieste.

7/ Certains parents déplorent le visionnage de la télévision et de certains programmes par temps de pluie ou durant les grosses chaleurs au moment des récréations, pouvons-nous réfléchir à d'autres alternatives ?

Réponse : Le corps enseignant ne souhaite pas que les enfants regardent la télévision mais ne trouve aucune alternative qui permettrait aux enfants de sortir de la classe et passer un moment récréatif en toute sécurité. Nous demandons de veiller à ce que les programmes portent un intérêt éducatif.

Les enseignantes tiennent à rappeler que certains enfants ne sont malheureusement pas habillés et chaussés de manière cohérente avec la météo.

8/ Afin de diminuer les frais, est-il possible de réaliser les photos de classe en même temps que les photos individuelles ?

Réponse : La demande est notée pour l'année prochaine mais doit être commune avec l'organisation des séances à l'élémentaire.

9 / EFFECTIFS :

Mme Ferre 28 élèves Mme Millon 29 élèves
Mme Jarno 27 élèves Mme Navarro 28 élèves
Mme Basire 28 élèves

Soit 140 élèves

Selon la liste de naissance 2017 de l'Union, il est prévu 32 petits en septembre 2020. 46 grands partiront en élémentaire. Nous nous inquiétons d'ores et déjà de la fermeture éventuelle d'une classe.

Il n'est pas possible de compléter les effectifs par des enfants de début d'année 2018 car ils ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du rectorat (ni les enfants d'autres communes d'ailleurs).

10/ RESULTATS DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

52% cette année contre 53% l'année dernière.

11/ ALAE

1 animateurs pour 10 enfants le matin et le soir, 1 pour 14 au temps intermédiaire du midi.
65 enfants le matin inscrits, 120 à midi, 87 le soir.

12/ VOTE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur va être modifié sur deux points: suppression de l'autonomie aux toilettes, ajout de l'instruction obligatoire à 3 ans.

Petite section: auparavant il n'était pas obligatoire de venir l'après-midi. Aujourd'hui cette demande doit être faite à l'écrit, elle sera validée par l'inspection académique. Cette demande n'est valable que pour le premier trimestre et ne peut être appliquée toute l'année.

La demande de ne pas venir le mercredi matin est systématiquement refusée.

13/ RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)

Il n'est assuré aujourd'hui que par une psychologue scolaire.

Il n'y a plus d'éducateur spécialisé qui auparavant intervenait une fois par semaine durant le premier trimestre.

Aujourd'hui si les élèves ont des difficultés d'apprentissage ou de comportement, le corps enseignant en parle évidemment aux parents, et remplit également une fiche prédéfinie, permettant de faire remonter ses difficultés. Une psychologue peut alors être amenée à venir étudier le cas, et l'enfant peut être amené à consulter un professionnel dans un CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique). Cependant ceux-ci sont débordés, l'attente est de 6 à 9 mois.

Une APC (Activité Pédagogique Supplémentaire) est mise en place le jeudi de 11h45 à 12h15 pour tous les élèves. Au fil de l'année, elle se ciblera sur le soutien des élèves qui auraient plus de difficultés.

14/ PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN SECURITE (PPMS)

L'État n'ayant pas légiféré sur le sujet, le problème qui se posait jusqu'alors était de savoir quel système installer. Les câbles d'alimentation du système ont été posés durant les vacances de la Toussaint ainsi que les boîtiers. La mairie a opté pour un système évolutif dont le signal pourra être changé si à l'avenir l'Etat venait à imposer le signal sonore, en lien avec les conseils du référent sécurité de la Préfecture.

Le signal pour intrusion est une sonnerie suivie d'un message vocal "Alerte intrusion". Le système est relié à la gendarmerie.

D'ici Noël, l'ensemble des systèmes devrait être installé dans les 6 groupes scolaires de l'Union (coût total pour l'ensemble des groupes scolaires: 90 000 euros). La mairie a insisté sur l'importance de dissocier les alertes relatives à l'incendie et à l'Intrusion.

Les portes des classes ont été sécurisées.

15/ TAP DU LUNDI 15h30 :

Il a été demandé à ce que ce temps puisse être le vendredi à 15h30. L'école a essuyé un refus par la circonscription. La Mairie appuie notre demande et se renseigne.

16/ VENTES POUR COLLECTER DES FONDS POUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

Les directeurs des établissements scolaires ont reçu un courrier du rectorat avec pour objet « *Respect du principe de neutralité commerciale dans le service public d'éducation Article D.111-9 du code de l'éducation.* »

De ce fait, nous n'aurons plus la possibilité de vous informer de certaines actions via le cahier de correspondance de vos enfants. Nous nous inquiétons fortement de ce retrait de mode de communication qui risque de réduire nos fonds.

Nous souhaitons rappeler qu'une coopérative scolaire, sert avant tout à améliorer le quotidien de l'école, à récolter de l'argent pour que les classes puissent faire une sortie par exemple ou mener à bien un projet éducatif.

En espérant avoir répondu à vos attentes, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou nouvelle interrogation, à très bientôt.

apeumatbo@gmail.com
www.apeiu.fr

